

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 09 septembre 2021 à 19 heures

Étaient présents :

Mme Irène THIBAUT Maire

M. Sylvain BOUCHERAT

M. Nicolas DESESSART

Mme Nadège PASTOUT Conseillère

M. Frédéric PORTE conseiller

M. Philippe TOURATON Conseiller

Mme Agathe BERTHONECHE Conseillère

Mme Christelle PICARD

Monsieur Patrick JACQUET est absent

Monsieur Denis PAJOT est absent

Madame Laure CHAILLOT est absente

Mme Christelle PICARD est nommée secrétaire de séance.

Modification d'un intitulé de l'ordre du jour : au lieu de « décision modificative titre garderie », il s'agit d'une admission en non-valeur.

Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal :

Le compte rendu de la précédente réunion du conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

Admission en non-valeur titre garderie

Madame le Maire présente une demande d'admission en non-valeur pour un titre de garderie d'une valeur de 46.20€ qui a été émis par erreur pour le mois de mars 2021. L'enfant n'ayant pas été présent.

Approuvé à l'unanimité.

Plan prévisionnel de financement aire de jeux lotissement des Ormes

Lors du précédent conseil municipal, les devis pour l'aire de jeux avaient été acceptés. Pour que les dossiers de demande de subvention soient réputés complets par le Conseil départemental et la préfecture du Cher, il est nécessaire de voter le plan de financement faisant apparaître les financeurs et le montant par financeur.

Voir tableau ci-dessous :

Montant HT de l'opération	Recettes des financeurs	Montant	%
21 486.00 €	DETR	8 595 €	40%
	Conseil Départemental du Cher	4 297 €	20%
	Autofinancement	8 595 €	40%

Approuvé à l'unanimité.

Participation frais périscolaires

Monsieur PORTE ne participe pas au vote et se retire de la salle.

La communauté de communes du Dunois demande la participation de la commune de Senneçay aux frais de cantine et garderie pour un élève scolarisé à l'école élémentaire de Dun sur Auron, pour un montant de 947.72€.

La commune de Senneçay a une école et propose également des services de garderie et de cantine.

Refus à l'unanimité.

Remboursement travaux domaine public par un particulier

Madame le Maire présente une facture de VEOLIA, d'un particulier suite à l'intervention d'un technicien pour trouver le compteur d'eau enfouie sur le trottoir.

Le compteur d'eau étant sur le domaine public, Madame le Maire propose au conseil municipal de rembourser au particulier cette dépense d'un montant de 55.61 €.

Approuvé à l'unanimité.

Approbation du schéma de distribution d'alimentation en eau potable

Une étude de connaissance et de gestion du patrimoine du réseau d'eau potable qui avait débuté en avril 2018 vient de s'achever. Cette étude a été réalisée par la société SAFEGE.

Cette étude a été réalisée en plusieurs phases

Phase 1 : Pré diagnostique / État des lieux

Phase 2 : Modélisation et diagnostic

Phase 3 : Campagnes de mesures et investigations

Phase 4 : Programme du programme d'action

Phase 5 : Étude patrimoniale.

À la suite de cette étude, les communes compétentes en matière de distribution d'eau potable doivent arrêter leur propre schéma déterminant les zones desservies par le réseau de distribution d'alimentation en eau potable.

Approuvé à l'unanimité

Informations diverses :

- Subvention « Si on plantait ? »

Le dossier de subvention a été envoyé le 31 juillet 2021 au Pays Berry St Amandois

- 3^{ème} dose vaccination

La communauté de communes a contacté l'ARS pour la mise en place de la 3^{ème} dose. En cours de discussion.

- Cantine

Pour l'instant ça se passe bien. Les plats sont livrés à l'heure. Nelly a été malade jeudi, elle va être remplacée bénévolement par Claude, vendredi. Les plats en inox sont trop grands pour le réfrigérateur, les entrées sont dans des barquettes en attendant.

L'électricien intervient le 15 septembre pour brancher la friteuse (environ 3000€)

- Dépôt de plainte

La plainte qui avait été déposée le 27 avril 2021 *pour dépôt d'objet ou d'ordure sur la voie publique* a été classée au motif, *que les faits dénoncés ou révélés dans le cadre de cette procédure ne sont pas punis par un texte pénal.*

- Ambroisie

Un courrier a été envoyé à la SCEA de Saint Denis de Palin concernant la présence d'ambroisie sur ses parcelles.

- Défiibrillateur

Une formation gratuite va être organisée pour le personnel et les membres du conseil intéressés.

- Musée de la résistance

Visite guidée du musée de la résistance au Val d'Auron (dates à venir)

- Candélabres

Les candélabres accidentés rue Saint François ont été déposés et seront bientôt remplacés.

- Élagage

Un élagage rue Saint François a été réalisé.

- Art Expo

L'assemblée Générale aura lieu le samedi 18 septembre à 17H30. L'association cours de dissolution.

Une partie du matériel pourrait être cédé au comité des fêtes.

- Aire de jeux

Une partie des jeux a été livrée. Les éléments de clôture ont été commandés.

- Bâtiment périscolaire

Concernant la sécurisation de la cour d'école provisoire, des échanges ont eu lieu avec le Département concernant les places de parking ainsi que la fourniture des panneaux 30 pour la route de la Chaume Fleury. Un devis a été sollicité auprès de Nadia signalisation pour un montant de 429.74 €.

Différentes missions n'ont pas été intégrées dans le contrat de maîtrise d'œuvre. Ainsi Madame le Maire et le 2^{ème} adjoint ont dû envoyer différents courriers notamment pour la réunion de préparation de chantier (certainement les vendredis). Décharge de la part du maître d'œuvre.

Le chantier devrait commencer fin septembre, début octobre. La réunion de préparation de chantier aura lieu le 13 septembre avec l'architecte et toutes les entreprises.

Un marquage au sol des réseaux aura lieu la semaine 37 dans la cour de l'école.

La « nouvelle cour » est bien appréciée en cette saison, avec l'ombre. Mr Moreau, agent immobilier de l'agence « Mon terrain idéal », conseil au sujet des lotissements a rendez-vous le 1^{er} octobre avec le maire et le 2^{ème} adjoint.

- Différentes dates de commission :
 - 13.10.21 à 19H commission travaux-finances
 - 14.10.21 à 18H30 culture et vie associative.

Madame le Maire clôture la séance à 21H30. Prochain conseil le 7 octobre.